



Les FAF (Fonds d'Assurance Formation) : un atout pour les dirigeants et la prise en charge de leurs formations

Introduction :

En tant que dirigeant d'entreprise, la formation est essentielle pour s'adapter aux évolutions du marché, développer votre entreprise et renforcer vos compétences. Saviez-vous que les Fonds d'Assurance Formation (FAF) peuvent financer tout ou partie de votre formation, sans que vous ayez besoin d'utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) ?

Pourquoi se former en tant que dirigeant ?

- Acquérir de nouvelles compétences pour faire face aux enjeux économiques, numériques ou organisationnels.
- Développer des outils stratégiques pour gérer efficacement votre entreprise.
- Booster votre compétitivité et celle de votre activité.

Qu'est ce que le FAF ?

Les Fonds d'Assurance Formation (FAF) sont des organismes spécialisés qui prennent en charge les formations des chefs d'entreprise et des indépendants, grâce à vos contributions à la formation professionnelle (CFP).

Les FAF selon votre activité

1. FIF-PL : Pour les professions libérales. [Lien](#).
2. AGEFICE : Pour les commerçants et dirigeants d'entreprise. [Lien](#).
3. FAFCEA : Pour les artisans. [Lien](#).
4. VIVEA : Pour les agriculteurs et entrepreneurs du vivant. [Lien](#).
5. AFDAS : Pour les artistes-auteurs et intermittents [Lien](#).



Quelles formations sont éligibles ?

Les FAF financent des formations liées à votre activité professionnelle, comme :

- Formations spécifiques liées à votre métier
- Gestion d'entreprise (comptabilité, finances, RH).
- Marketing et communication digitale.
- Nouvelles technologies et logiciels.
- Développement personnel (management, leadership, etc.).

Comment bénéficier du financement ?

1. Identifier votre FAF : En fonction de votre activité principale (code APE/NAF).
2. Choisir votre formation : Proposée par un organisme de formation enregistré.
3. Faire une demande de prise en charge : Soumettez votre dossier (devis, programme) à votre FAF avant de commencer la formation.
4. Recevez l'accord et commencez votre formation !



Prêt à investir dans votre avenir ?

Ne laissez pas passer l'opportunité d'améliorer vos compétences sans alourdir votre budget. Renseignez-vous dès maintenant sur le FAF qui correspond à votre statut et faites financer votre prochaine formation pour donner un nouvel élan à votre entreprise.